

LIGUE ILE DE FRANCE DE NATATION



**Île de France
NATATION**

**Règlements
et Calendriers**



SAISON 2026-2027

NATATION COURSE MAITRES

Ligue Ile-de-France de Natation

163 Boulevard Mortier 75020 Paris

01 40 31 19 25

Internet : <http://www.lif-natation.fr>

Pour les engagements et résultats : natation@lif-natation.fr

Sommaire

<u>Formulaire entraîneurs, calendrier et catégories</u>	<u>3</u>
<u>Règlement financier, forfaits et pénalités.....</u>	<u>4</u>
<u>Rappels sportifs règlementaires</u>	<u>5</u>
<u>Règlement concernant les officiels</u>	<u>6</u>
<u>Championnats d'hiver Open des Maîtres</u>	<u>7</u>
<u>Championnats interdépartementaux par équipe</u>	<u>8</u>
<u>Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France</u>	<u>9</u>
<u>Championnats d'été Open des Maîtres</u>	<u>11</u>

Si vous souhaitez être sur la liste de diffusion des entraîneurs d'Ile-de-France merci de remplir ce formulaire :

<https://forms.cloud.microsoft/e/1ASxUfDEH0>

Calendrier régional Saison 2026-2027

[Championnat Open hiver des Maîtres](#)

[Championnats interdépartementaux par équipe](#)

[Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France](#)

[Championnats Open d'été des Maîtres d'Ile-de-France](#)

Du 5 au 6 décembre

Le 10 janvier

Le 6 ou le 7 février

Du 8 au 9 mai

Si vous souhaitez consulter le calendrier consolidé avec les meetings, les dates départementales et nationales

[Cliquez ICI](#)

CATEGORIES

- Épreuves individuelles pour les compétitions en **2026** :

C0	Non autorisés		C8	60 à 64 ans	1966 à 1962
C1	25 à 29 ans	2001 à 1997	C9	65 à 69 ans	1961 à 1957
C2	30 à 34 ans	1996 à 1992	C10	70 à 74 ans	1956 à 1952
C3	35 à 39 ans	1991 à 1987	C11	75 à 79 ans	1951 à 1947
C4	40 à 44 ans	1986 à 1982	C12	80 à 84 ans	1946 à 1942
C5	45 à 49 ans	1981 à 1977	C13	85 à 89 ans	1941 à 1937
C6	50 à 54 ans	1976 à 1972	C14	90 à 94 ans	1936 à 1932
C7	55 à 59 ans	1971 à 1967	C15	95 et après	1931 et avant

- Épreuves individuelles pour les compétitions en **2027** :

C0	Non autorisés		C8	60 à 64 ans	1967 à 1963
C1	25 à 29 ans	2002 à 1998	C9	65 à 69 ans	1962 à 1958
C2	30 à 34 ans	1997 à 1993	C10	70 à 74 ans	1957 à 1953
C3	35 à 39 ans	1992 à 1988	C11	75 à 79 ans	1952 à 1948
C4	40 à 44 ans	1987 à 1983	C12	80 à 84 ans	1947 à 1943
C5	45 à 49 ans	1982 à 1978	C13	85 à 89 ans	1942 à 1938
C6	50 à 54 ans	1977 à 1973	C14	90 à 94 ans	1937 à 1933
C7	55 à 59 ans	1972 à 1968	C15	95 et après	1932 et avant

- Épreuves de relais (les C0 ne sont pas autorisés dans les relais)

R1	Entre 100 et 119 ans	R5	240 / 279 ans
R2	120 / 159 ans	R6	280 / 319 ans
R3	160 / 199 ans	R7	320 / 359 ans
R4	200 / 239 ans	R8	360 ans et plus



Dispositions réglementaires communes à toutes les compétitions régionales

■ Modalités d'engagements et financières

- **Tous les engagements sont à réaliser sur extranat.fr** avant la date indiquée sur la plateforme d'engagement.
- **Tout forfait après la parution de la start liste (ou des poules) sera payant** selon les modalités indiquées dans le tableau « Forfaits et pénalités ».
- **Le paiement des engagements, forfaits et pénalités** sera réalisé sur facturation envoyée en novembre 2027.
- **Tout engagement ajouté après la date prévue sur extranat.fr** sera facturé au tarif indiqué dans le tableau « Forfaits et pénalités ».
- **Aucun engagement ne sera accepté**, même avec pénalité, **après la parution des start-lists sur le LiveFFN.**

■ Tarifs et paiements

	Tarifs de base Clubs franciliens 100% Licences	Tarifs majorés Clubs n'étant pas 100% Licences ou non franciliens
Engagement Indiv	7 €	14 €
Engagement Relais	12 €	20 €
Interclubs	60 € par équipe	100 € par équipe

*Les clubs organisateurs (participant activement à l'organisation d'une compétition régionale dans leur bassin d'entraînement : installation, buvette etc ...) sont exonérés de droit d'engagement, sauf pour les interclubs.

■ Forfaits et pénalités

	Tarifs de base Clubs franciliens 100% Licences	Tarifs majorés Clubs n'étant pas 100% Licences ou non franciliens
Forfait nage individuelle après parution de la Start Liste	7 € (en + du tarif d'engagement)	14 € (en + du tarif d'engagement)
Forfait équipe Interclubs Maîtres après la parution des poules	60 € (en + du tarif d'engagement)	100 € (en + du tarif d'engagement)
Pénalité par engagement individuel après fermeture d'extranat	45 €	60 €
Défaut d'officiel * (voir règles dans la partie « nombre d'officiels à présenter »)	45 €* (voir règles dans la partie « nombre d'officiels à présenter »)	60 €

■ Rappel pour les compétitions et records :

- Une nageuse ou un nageur français appartenant à un club en dehors de l'Ile-de-France ou étranger, engagé sur la compétition, ne pourra pas prétendre au titre de champion d'Ile-de-France. Il sera néanmoins « vainqueur des championnats d'Ile-de-France open ». Le premier Francilien français sera déclaré champion d'Ile-de-France.
- Les relais, composés d'au moins un étranger, ne pourront prétendre ni au titre de champion d'Ile-de-France, ni détenir un record d'Ile-de-France mais seront déclarés vainqueurs des championnats d'Ile-de-France Open. Dans ce cas, le premier relais d'un club francilien qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion d'Ile-de-France.
- Les C0 ne sont pas autorisés dans les compétitions maitres FFN.
- Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, Europe ou monde, sous réserve du respect de l'ensemble des conditions réglementaires.
- Le temps réalisé pour un relais mixte au sein d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10x 50 NL mixte, pourra faire l'objet d'un record national.
- **En relais** : pour valider un record de France, tous les nageurs doivent être français. Pour un record d'Europe ou du monde les nageurs doivent avoir la même nationalité.
- Pour toute tentative de record de **France** en l'absence de chronométrage électronique ou semi-électronique, trois temps manuels sont requis. Toute tentative de record doit faire l'objet d'une annonce préalable. A défaut, le record ne pourra pas être homologué.
- Les records du **monde ou d'Europe** ne peuvent être validés qu'avec un chronométrage électronique.
- Les nageuses et nageurs devront respecter obligatoirement le règlement de la piscine accueillante sous peine d'exclusion.
- Un seul départ autorisé pour les compétitions individuelles, et deux départs pour les interclubs.

Officiels – Dispositions générales de la Ligue Ile-de-France Natation

▪ Mise en application de l'article SW3.2.5

Pour toutes les compétitions au calendrier régional y compris les meetings, les nageurs devront se présenter à la chambre d'appel au plus tard 15 mn avant le début de leur course et y rester. Il ne sera pas fait d'appel au micro pour les nageurs absents.

▪ Officiels nageurs :

Un nageur/ Une nageuse engagé-e **ne peut être officiel-le dans la réunion dans laquelle il nage.**

▪ Nombre d'officiels à présenter

En cas de manquement à ce règlement, des pénalités pour défaut d'officiels s'appliqueront (voir tableau des pénalités)

Compétition individuelle
(Maîtres)

1 officiel pour 4 nageurs dans la réunion
(exemple : j'ai 11 nageurs dans la réunion 1 je dois présenter 1 officiel dans cette réunion)

Compétition par équipe
(Maîtres)

1 officiel jusqu'à 2 équipes engagées, 2 officiels à partir de 3 équipes engagées
(exemple : j'ai 4 équipes dans la poule je dois présenter 2 officiels pour chaque réunion dans la poule)

Compétition de sélection
départementales

Chaque département doit présenter 4 officiels dont 1 ayant le titre de « Juge »

▪ Jury

Pour les compétitions régionales, la commission des officiels de la Ligue convoquera un jury qui sera constitué à minima par :

- 2 juges arbitres, 2 starters, 2 juges de nage, 6 ou 8 chronométreurs, 1 chambre d'appel

Parmi ce jury, le Comité Départemental désigné par la commission des officiels pourra nommer :

- 1 juge arbitre, 1 starter

Un comité départemental, s'il le souhaite, pourra prendre en charge la convocation du jury pour une compétition se déroulant dans son département.

▪ Arrivée des officiels

Les participants au jury doivent se présenter dès l'ouverture des portes auprès du Juge Arbitre.

▪ Table secrétariat

Elle est composée suivant la compétition : du ou de la Délégué(e), d'un Gestionnaire extraNat-pocket, d'un Gestionnaire de chronométrage électronique (si installé), d'un Speaker.

▪ Délégué

Sur proposition de la commission sportive, le Délégué sera désigné en bureau par le Président de la Ligue. Le Délégué sera président du jury d'appel et nommera donc les membres qui l'assisteront. La commission des officiels recommande que les entraîneurs ne fassent pas partie de ce jury.



Championnats d'hiver Open des Maîtres – 25m

Du 5 au 6 décembre 2026
BOULOGNE BILLANCOURT

Engagements sur extranat.fr – dates limites voir sur extranat.fr

■ Règlement sportif : C0 non autorisés

Chaque nageur pourra participer à autant d'épreuves qu'il le souhaite. Le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera en fonction des temps d'engagements. Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, ceux-ci devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

■ Modalités d'engagement : Les clubs devront engager leurs compétiteurs sur extranat.fr.

■ Modalités financières, pénalités forfaits et Officiels à présenter : [Voir Pages 4, 5 et 6](#)

■ Récompenses : Récompenses aux 6 meilleurs nageurs et 6 meilleures nageuses de chaque épreuve individuelle, classés à la table de cotation majorée des coefficients de vieillissements. Les 3 premiers relais aux points seront récompensés.

■ Programme :

Samedi : 1 ^{ère} réunion	Samedi : 2 ^{ème} réunion
• 4x50 Nage Libre Dames et Messieurs • 100 Papillon Dames et Messieurs • 100 Dos Dames et Messieurs • 200 Brasse Dames et Messieurs • 100 Nage Libre Dames et Messieurs • 100 4 Nages Dames et Messieurs • 4x50 4 Nages Dames et Messieurs	• 400 4 Nages Mixte • 800 Nage Libre Mixte • 1500 Nage Libre Mixte
Dimanche : 3 ^{ème} réunion	Dimanche : 4 ^{ème} réunion
• 50 Papillon Dames et Messieurs • 200 4 Nages Dames et Messieurs • 50 Dos Dames et Messieurs • 200 Nage Libre Dames et Messieurs • 50 Brasse Dames et Messieurs • 4x50 Nage Libre Mixtes	• 400 Nage Libre Mixte • 200 Papillon Dames et Messieurs • 200 Dos Dames et Messieurs • 50 Nage Libre Dames et Messieurs • 100 Brasse Dames et Messieurs • 4x50 4 Nages Mixtes

NB : Relais mixtes = 2 Dames et 2 Messieurs

La Ligue se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition. Le Juge Arbitre pourra également regrouper les séries Dames et Messieurs des différentes épreuves selon les listes d'engagement. Et pour la même raison lors de l'épreuve, un nageur ou une nageuse pourra être arrêté.



Championnats interdépartementaux par équipe – 25m

Le 10 janvier 2027

VITRY SUR SEINE

C0 non autorisés

Sélections départementales – nombre d'équipe pour le 2 janvier par mail
Engagements à envoyer par mail en FFNex le 5 janvier

Règlement sportif : C0 non autorisés

Cette compétition est ouverte aux sélections départementales « Maîtres » de nageurs de 25 ans et plus (C1 et plus) présentées par les différents Comité Départementaux d'Ile de France.

Les départements hors Ile-de-France peuvent y participer. La Ligue limite le nombre d'engagements à 40 équipes au total. Le règlement est le même que pour les Interclubs Maîtres aussi bien sur le programme que sur les classements et l'attribution des points.

Pour être classée, chaque équipe départementale doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec un **minimum de 2 dames et de 2 messieurs**.

Modalités d'engagement : Les Comités Départementaux doivent faire parvenir le nombre d'équipes qu'ils souhaitent engager pour le **2 janvier 2027** par mail à natation@lif-natation.fr

ATTENTION : Les engagements des équipes sont à réaliser en local sous Extranat-Pocket avec un envoi du fichier FFNEX à la ligue par mail pour le **5 janvier 2027** à natation@lif-natation.fr

Modalités financières, pénalités forfaits et Officiels à présenter : [Voir Pages 4, 5 et 6](#)

Classement : Le classement s'établit sur le total des points obtenus par les 3 premières équipes d'un département pour le classement du meilleur département. Et au classement simple pour les 3 premières équipes.

Récompenses : Une coupe sera remise au premier Comité Départemental appartenant à la région d'Ile-de-France. Elle sera remise en jeu chaque année dans les mêmes conditions. Les trois premières équipes recevront une récompense. Le premier Comité Départemental francilien sera déclaré champion d'Ile-de-France.

Programme :

1^{ère} partie

10 x 50 m NL mixte
*** Course des remplaçants ***
200 4N mixte
50 Papillon mixte
100 Dos mixte
50 Brasse mixte
100 NL mixte
*** Pause de 10 minutes ***

2^{ème} partie

400 NL mixte
100 Papillon mixte
50 Dos mixte
100 Brasse mixte
50 NL mixte
*** Pause de 10 minutes ***
4 x 50 4N mixte
*** Remise des récompenses ***

NB : Relais mixtes = 2 Dames et 2 Messieurs

Interclubs des Maîtres d'Ile-de-France – 25m

Le 6 ou 7 février 2027

Les Ulis (à confirmer)

C0 non autorisés

Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) 14 janvier 2027 ([bordereau cliquez ici](#))

Parution des poules 18 janvier 2027

Engagements sur extranat.fr – dates limites voir sur extranat.fr

Programme :

1^{ère} partie

10 x 50 m NL mixte

*** *Course des remplaçants* ***

200 4N mixte

50 Papillon mixte

100 Dos mixte

50 Brasse mixte

100 NL mixte

*** *Pause de 10 minutes* ***

2^{ème} partie

400 NL mixte

100 Papillon mixte

50 Dos mixte

100 Brasse mixte

50 NL mixte

*** *Pause de 10 minutes* ***

4 x 50 4N mixte

*** *Remise des récompenses* ***

NB : Relais mixtes = 2 Dames et 2 Messieurs

Modalités d'engagement :

Les clubs devront fournir le **nombre d'équipes** qu'ils envisagent d'engager pour le **14 janvier 2027** par mail à natation@lif-natation.fr. Cette étape essentielle permettra de composer les poules.

Les équipes devront être saisies sur extranat.fr avant la fermeture des engagements (voir date sur extranat.fr). Le règlement financier se fera automatiquement sur l'avance sur engagements pour les clubs d'Ile-de-France.

Règlement sportif : C0 non autorisés

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de **25 ans et plus** (C1 et plus), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une Fédération étrangère.

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix membres du même club. Pour être classée, chaque équipe doit être complète au départ de la première épreuve de la compétition et disputer obligatoirement le 10 x 50m NL avec un **minimum de 2 dames et de 2 messieurs**.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe qui ne totalise en revanche aucun point pour l'épreuve concernée (marque de « 0 » point).

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Les poules sont organisées en tenant compte prioritairement du résultat de la meilleure équipe d'un club classé l'année précédente.

Les équipes 2 à 4 concourent dans la même poule que la meilleure équipe du club. Les autres équipes sont intégrées dans une autre poule en fonction des points obtenus l'année précédente.

Les clubs nouvellement engagés sont intégrés dans la poule la plus faible.

Modalités financières, pénalités forfaits et Officiels à présenter : [Voir Pages 4, 5 et 6](#)



■ **Classement** : Le classement s'effectue d'après la table de cotation fédérale, affectée d'un coefficient de rajeunissement déterminé par la FFN.

■ **Calcul de points :**

Epreuves individuelles : les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi: le temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Relais : 4 x 50 m 4 nages : Cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients

10x50 m nage libre : Cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par les coefficients

■ **Récompenses** : Les trois premières équipes au classement général (de la meilleure poule) seront récompensées.

Championnats d'été Open des Maîtres – 50m

En attente des dates et du lieu

Engagements sur extranat.fr – dates limites voir extranat.fr

■ **Règlement sportif** : C0 non autorisés

Chaque nageur pourra participer à autant d'épreuves qu'il le souhaite. Le nombre des séries pourra être limité. La sélection se fera en fonction des temps d'engagements. Pour les relais, en cas de changement d'un ou plusieurs nageurs, ceux-ci devront rester dans la même catégorie d'âge et d'épreuve correspondant aux engagements. Si cela n'est pas le cas, ils seront hors classement.

■ **Modalités d'engagement** : Les clubs devront engager leurs compétiteurs sur extranat.fr.

■ **Modalités financières, pénalités forfaits et Officiels à présenter** : [Voir Pages 4, 5 et 6](#)

■ **Récompenses** : Récompenses aux 6 meilleurs nageurs et 6 meilleures nageuses de chaque épreuve individuelle, classés à la table de cotation majorée des coefficients de vieillissements. Les 3 premiers relais aux points seront récompensés.

■ **Programme** :

Samedi : 1 ^{ère} réunion	Samedi : 2 ^{ème} réunion
• 4x50 Nage Libre Dames et Messieurs • 100 Papillon Dames et Messieurs • 100 Dos Dames et Messieurs • 200 Brasse Dames et Messieurs • 100 Nage Libre Dames et Messieurs • 4x50 4 Nages Dames et Messieurs	• 400 4 Nages Mixte • 800 Nage Libre Mixte • 1500 Nage Libre Mixte
Dimanche : 3 ^{ème} réunion	Dimanche : 4 ^{ème} réunion
• 50 Papillon Dames et Messieurs • 200 4 Nages Dames et Messieurs • 50 Dos Dames et Messieurs • 200 Nage Libre Dames et Messieurs • 50 Brasse Dames et Messieurs • 4x50 Nage Libre Mixtes	• 400 Nage Libre Mixte • 200 Papillon Dames et Messieurs • 200 Dos Dames et Messieurs • 50 Nage Libre Dames et Messieurs • 100 Brasse Dames et Messieurs • 4x50 4 Nages Mixtes

NB : Relais mixtes = 2 Dames et 2 Messieurs

La Ligue se réserve le droit, dans les épreuves de demi-fond, de ne pas retenir un nageur ou une nageuse dont le temps d'engagement manifestement trop élevé risquerait de pénaliser le bon déroulement de la compétition. Le Juge Arbitre pourra également regrouper les séries Dames et Messieurs des différentes épreuves selon les listes d'engagement. Et pour la même raison lors de l'épreuve, un nageur ou une nageuse pourra être arrêté.



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

